

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 142 (1962)

**Vereinsnachrichten:** Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le  
Parc national suisse

**Autor:** Baer, Jean-G.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Die Arbeitsgruppe für Bioklimatische Luftforschung hat, kaum ins Leben gerufen, auf Ende 1961 aufgelöst werden müssen, weil die nötigen Mittel trotz aller Bemühungen nicht haben bereitgestellt werden können.

Das Laboratorium für experimentelle Chirurgie, – eine eigene Stiftung mit PD Dr. M. Allgöwer als Präsident – das in den Räumen des Instituts Gastrecht genießt, hat auf seinem Gebiet (Frakturbehandlung, Verbrennungsschock, Gewebezüchtung) wertvolle Arbeit geleistet. Die vielen gemeinsamen Interessen von Laboratorium und Medizinischer Abteilung sichern eine sehr gute Zusammenarbeit.

Der Delegierte der SNG im Stiftungsrat: *R. Florin*

#### **14. Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse**

La Commission s'est réunie quatre fois dans le courant de l'année, dont une séance dans le Parc à Il Fuorn. Les nouvelles frontières du Parc ont été abornées et les anciennes bornes repeintes là où c'était nécessaire par les soins du Dr G.-I. Zimmerli accompagné de deux délégués des communes de Zernez et de S-chanf et du surveillant général J. Könz. Les nouvelles frontières ont été officiellement reconnues par acte signé à Zernez le 25 octobre 1961. Les nouveaux accords et l'ordonnance du Parc ont enfin été acceptés par le Grand Conseil des Grisons en date du 7 octobre 1961, mais avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.

La Commission a pris connaissance des plans détaillés de l'EKW qui ne diffèrent pas notablement de ceux déjà discutés. La liaison entre La Drossa et Punt dal Gall n'a pas encore été résolue de façon satisfaisante et fera l'objet d'études nouvelles.

Le nombre des visiteurs augmentant sans cesse, il se pose le problème de les canaliser, les instruire et les loger. Divers projets sont actuellement à l'étude et une solution interviendra prochainement.

A la fin du mois de novembre, le nouveau pont de Praspöl était terminé. Rappelons que sa construction était à la charge de l'EKW. Le nouveau pont se trouve plus en amont que l'ancien et permet d'atteindre Praspöl, par le Vallun Chafuol, en 20 minutes. Un nouveau pont, un peu plus large que l'ancien, a été construit entre l'Alp Purcher et le Val Müschaum et le sentier menant à la Cabane de Cluozza réparé et consolidé. Les travaux d'élargissement de la route cantonale progressent lentement, mais on peut espérer que l'élargissement entre Ova Spin et La Drossa sera terminé pour l'été prochain car la circulation ne cesse d'augmenter, jusqu'à 1180 voitures par jour, et la surveillance devient de plus en plus difficile. Le Blockhaus de Cluozza a enregistré 2712 nuitées en 1961.

La santé de la Grande Faune est satisfaisante et, grâce à un automne doux, la mortalité hivernale fut de faible importance.

Grâce à un don de la *Biedermann-Mantel-Stiftung*, il a été possible d'améliorer les conditions de logement dans la cabane de La Schera et d'aménager sur le toit un poste observatoire destiné aux recherches entreprises par la Commission d'études scientifiques sur le rut des Cerfs. Pour l'activité de cette Commission, voir le rapport de celle-ci à la page 96.

Une nouvelle étude en vue d'établir une fondation autonome par le Fonds du Parc national a été entreprise et l'on peut espérer que la création de celle-ci ait lieu prochainement.

A la fin de l'année 1961 deux membres de la Commission désigné par le Conseil fédéral ont été atteints par la limite d'âge. Ce sont MM. le conseiller aux Etats E. Vaterlaus et A.-J. Schlatter, ancien inspecteur général des forêts et président de la Commission. M. Vaterlaus a été un membre très actif qui a rendu à notre Commission de très grands services par son expérience en matières scolaires. Nous conservons de son esprit de camaraderie un précieux souvenir. M. Schlatter a assumé la présidence en un moment difficile, où les innombrables tractations avec le canton et les organisations hydro-électriques battaient leur plein. Nous lui devons toute la reconnaissance pour la façon dont il a présidé la *Commission d'entente* dans laquelle l'entente était loin de régner, du moins lors des premières séances. Il a eu la satisfaction de quitter notre Commission sa tâche terminée et avec le sentiment d'avoir protégé le Parc dans toute la mesure du possible.

Pour remplacer M. Vaterlaus, le Conseil fédéral a désigné le conseiller aux Etats G. Desplands (Vaud) et pour M. Schlatter, l'inspecteur général des forêts J. Jungo.

Jean-G. Baer

### **15. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature**

L'effectif des membres de la LSPN à fin 1961 s'élevait à 37 842, en augmentation de 700 dont 600 nouveaux adhérents recrutés par la seule section argovienne.

Le Comité et le Conseil de la Ligue, à côté des nombreuses affaires courantes, qui exigent de leurs membres une importante activité, se sont préoccupés de la refonte des statuts dans le sens d'une meilleure adaptation au système fédératif qui régit notre pays. De plus en plus, la Ligue tend au remplacement des assemblées générales par des assemblées de délégués des diverses régions politiques et linguistiques de la Confédération. Avec le nouveau régime envisagé, le délégué de la SHSN – qui fait partie du Comité de la Ligue en vertu d'un contrat qui lie les deux associations – ne ferait plus la liaison qu'au niveau du Conseil de la Ligue.